

FEUILLETON DU SAMEDI.

LE FILS DE L'ASSASSIN

PREMIÈRE PARTIE

I

UN ORPHELIN

— Accusé, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ?

L'accusé s'était levé ; et promenant un regard hautain sur les jurés, sur le président des assises, sur les avocats et les rédacteurs judiciaires venus en foule de Paris, il sembla les écraser de son mépris. Puis, étendant le bras vers le Christ, d'une voix un peu rauque, mais très nette :

— Devant Dieu qui m'entend, je jure une dernière fois que je suis innocent ! Et je proteste contre la bienveillance dont M. le procureur général m'a humilié : il vous a rappelé mes états de service et le glorieux passé de ma famille comme pour vous demander, lui dont le rôle eût été de m'accuser sans pitié, de m'accorder des circonstances atténuantes... Des circonstances, atténuantes ! Je n'en veux pas, je n'en ai pas besoin ! Si vous croyez, Messieurs, que le marquis de Trévenec, ancien officier de la marine française, ait pu devenir un assassin, condamnez-le, mais condamnez-le impitoyablement !... Messieurs, je m'en remets à votre conscience ; et, si vous vous trompiez, comme la justice humaine s'est, hélas ! trompée tant de fois !...

Le marquis de Trévenec s'arrêta quelques secondes, un sanglot lui montait à la gorge ; il le domina, puis avec fermeté :

— Je vous pardonnerais... et m'en remettrais à la justice de Dieu !

Une grande émotion parcourut l'auditoire. Tout était terminé.

Après six audiences écrasantes, on arrivait au dénouement de cette cause tragique qui passionnait la France entière. Un marquis de Trévenec — un de ces noms qui font partie du patrimoine le plus illustre de notre pays — accusé d'avoir assassiné son plus cher ami d'enfance, et pour le motif le plus bas, pour le voler.

Quand les journaux avaient répandu la nouvelle de son arrestation, personne en France non seulement dans son monde, non seulement à Paris, mais même dans les villes les plus reculées où ses héroïques faits d'armes l'avaient rendu célèbre, personne n'avait ajouté fois à une aussi monstrueuse accusation.

La Justice elle-même n'avait agi qu'avec une extrême prudence, voulant douter malgré les présomptions accablantes qui s'élevaient contre le marquis. Ce dernier les reconnaissait d'ailleurs avec une telle assurance, se contentant de dire :

— Je suis innocent ! Et vous ne pouvez pas croire que je sois coupable... Il y a contre moi des coïncidences vraiment extraordinaires, mais vous parviendrez à découvrir la vérité.

La vérité ! M. Michel Delalande, le juge d'instruction chargé de l'affaire, l'avait cherchée avec un acharnement passionné ; et le résultat de ses recherches avait été la mise en accusation du marquis de Trévenec.

Et son instruction avait été si habilement menée, ses preuves si sûrement échafaudées que les meilleurs amis du marquis en étaient réduits à avouer qu'ils ne comprenaient plus...

On avait tout tenté alors pour empêcher des débats, cette honte au grand jour. En admettant que le marquis fût coupable, il n'avait pu l'être que dans un moment d'aberration : "Il devait être sujet à des accès de folie..." La Justice, des médecins illustres se prêtèrent à cette tentative, qui eût évidemment sauvé le marquis de la Cour d'assises. Il ne le permit pas.

— Puisque je suis innocent ! s'écria-t-il avec une fermeté qui aurait dû montrer à quel point il était sincère, je veux la justice au grand jour.

L'heure de la justice était enfin venue. Et le

malheureux, dès son interrogatoire, avait compris que jurés, magistrats, avocats, et cette foule élégante qui s'entassait dans une atmosphère enfiévrée, que tout l'auditoire le plaignait avec une réelle sympathie, mais que sa culpabilité ne faisait plus de doute pour personne. Et il avait abominablement souffert, abominablement vieilli.

Quelle torture, le jour où on lui avait jeté à la face cette lettre de sa mère :

"Je vous remercie, Monsieur le président, de m'éviter la honte de témoigner dans le procès de M. le marquis de Trévenec. Mon témoignage d'ailleurs ne vous apprendrait rien ; car, depuis le jour où M. le marquis de Trévenec a fait un mariage indigne de lui, je n'ai plus eu de fils.

"Marquise de Trévenec."

Quel suprême insulte pour la chère et douce femme qui lui avait consacré sa vie, pour la mère de son enfant !...

Et c'est à ce pauvre petit être qu'il songeait surtout, maintenant qu'on l'avait emmené, tandis que le Jury délibérait. Son fils, dont les caresses l'avaient presque consolé des impitoyables rigueurs de sa mère, ce fils, qu'allait-il devenir, grand Dieu ! si le père était reconnu coupable d'assassinat !...

Pendant quelques minutes, il lui semble que sa tête éclatait, qu'il devenait fou. Depuis que son procès était commencé, d'ailleurs, lui qui avait refusé avec tant de hauteur de se laisser passer pour fou, il sentait parfois sa raison s'égarer ; il lui arrivait d'oublier qu'il était accusé, de ne pas répondre à de graves questions...

On vint le chercher ; le verdict allait être rendu.

Au milieu d'une animation extraordinaire, le chef du Jury déclara que le marquis de Trévenec avait été, à l'unanimité, reconnu coupable du crime d'assassinat, mais que le Jury lui accordait, à l'unanimité aussi, le bénéfice des circonstances atténuantes.

C'était, au lieu de la peine de mort, la condamnation aux travaux forcés à perpétuité. Elle fut prononcée, d'une voix toute tremblante, par le président ; mais il achevait à peine la sentence, qu'un cri désespéré l'interrompait, un cri qui remua jusqu'au fond de l'âme les assistants les plus sceptiques.

Et l'on vit une femme, vêtue de noir, se frayer un passage au milieu de la foule, au milieu des gardes, et se précipiter dans les bras du condamné.

— Jean !...

— Ma chère femme !...

Ils se tenaient fièvreusement embrassés ; les gendarmes, profondément émus, n'osaient pas les séparer. Et dans toute la salle, c'était une curiosité intense, la foule se serrant horriblement, se pressant avec une ardeur malsaine, pour voir cette simple paysanne, Marie Lepleven, dont le condamné, au mépris des usages, de sa caste et de sa famille, avait fait une marquise.

Et l'on comprenait bien cette passion ; car la jeune femme était admirablement belle, d'une beauté douce, calme, chaste, la beauté des filles de Bretagne que, suivant la légende, la duchesse Anne demandait pour elle à sa patronne.

— Gardes ! cria le président, j'avais pourtant donné des ordres.

Eh oui, il avait pu donner des ordres ; il redoutait cette scène suprême, la protestation indignée qu'il devinait sur les lèvres de la malheureuse ; mais elle avait trompé toute surveillance et réussi à pénétrer dans la salle au moment où on prononçait le verdict.

— Non, Messieurs ! s'écria-t-elle en se tournant vers les jurés, non, vous ne pouvez pas l'avoir condamné !

Et elle repoussait, avec une énergie surhumaine, les gardes qui essayaient de l'entraîner.

— Lui ! Mon mari !... Lui, coupable !... C'est une folie !... Je vous jure, Messieurs, que son ami lui avait prêté bien volontairement cet argent, et, avec cette argent, nous allions partir pour l'étranger, puisqu'on nous maudit en France... Et c'est un autre qui a commis le crime au même moment... Je vous en supplie, il faut que cet arrêt soit cassé ! Il faut recommencer l'instruction... Pour mon fils... Je vous supplie à genoux...

Elle allait se jeter à terre ; son mari l'en empêcha avec fierté !

— Assez, Marie, assez ! Tout est inutile... Je suis moins malheureux puisque, malgré tout, tu crois toujours en moi !

Et il l'embrassa en pleurant.

— Retirez-vous, Madame, je vous en prie, disait le président avec une réelle bienveillance.

— Non, non ! Je ne le quitte plus !

Et elle se cramponnait à lui, malgré ses supplications.

— Pars, Marie, il le faut !... Sois forte...

— Non, non ! On me tuerait plutôt ! Je te dis que j'aime mieux mourir...

Les gardes essayaient vainement de la dégager ; et soudain elle se raidit plus vigoureusement, toute redressée, collée contre le corps de son mari... Ses larmes s'arrêtèrent tout à coup ; ses yeux eurent un long regard anéanti ; elle porta ses mains à son cœur ; et, d'une voix mourante, elle balbutiait :

— Jean... Bien aimé... Mon fils !... Non, non ! Tu n'es pas coupable...

Un dernier spasme la tordit dans les bras de son mari. Elle se mourait, la pauvre petite Bretonne ; son cœur, naïf et doux, n'avait pu résister à tant de douleurs. Elle était morte.

Son mari la tenait toujours contre lui, croyant à un simple évanouissement, lui parlant avec une infinie tendresse. Et quand il senti la rigidité de ce corps si souple et qu'il entendit un garde prononcer avec ahurissement : "Mais c'est qu'elle vient de passer, la petite dame !" il lui sembla que quelque chose se brisait en lui dans son cœur, dans sa tête surtout. Et tandis que des larmes brûlantes s'échappaient de ses yeux, ses lèvres furent secouées d'un rire effrayant.

La folie s'emparait de lui, manifestement, donnant raison à ceux qui l'avaient cru capable d'avoir commis le crime dans une minute d'égarement.

Et il ricanaient encore, pendant qu'on l'entraînait ; il ne reconnaissait aucun de ses anciens amis, qui voulaient le saluer au passage. Et il criait avec un accent farouche :

— Mon fils !... Le fils d'un assassin... Moi, moi ! Je suis un assassin !...

Des ordres furent donnés pour qu'on le transportât, dès le lendemain, dans une maison de santé.

Mais quand on pénétra, le matin, dans sa cellule, on le trouva râlant ; il s'était, dans sa folie, frappé au cœur avec un mauvais couteau.

II

LA DOUAIRIÈRE

...La marquise douairière de Trévenec suivait lentement le sentier qui longe la falaise, plongeant ses regards sur l'immensité houleuse qui s'étendait au-dessous d'elle.

La nuit étant à peu près claire, elle essayait de voir dans le lointain, entre le cap Fréhel et la pointe de la Varde ; et chaque fois qu'une voile se détachait, assez vaguement d'ailleurs, sur l'horizon, elle tressaillait. Puis, comme toutes ces voiles disparaissaient dans la direction de Saint-Malo ou vers la haute mer, elle avait un mouvement de déception :

— Allons ! Ce n'est pas encore lui !

Et elle continuait son chemin, jusqu'au moment où elle apercevait la silhouette de son château, planté sur un rocher, ce château le rocher de tant de gloires, maintenant déshonoré...

Elle n'allait pas plus loin ; elle retournait par l'étroit sentier, vers le petit sentier qui domine la mer.

Une fois, elle faillit rencontrer le domanier qui faisait sa ronde ; elle l'évita en se jetant dans une lande ; il ne fallait pas que qui que ce soit l'eût vue cette nuit !... Et pourtant, il ne se passait guère de nuit, depuis une semaine, où elle n'allât prier sur la tombe de son fils, le dernier marquis de Trévenec. Elle n'y allait pas le jour ; elle avait trop de honte.

Le jour, elle s'enfermait, personne ne pouvait s'approcher d'elle. Elle ne voulait pas de la sympathie de cette brave population de marins qui pourtant l'aimait profondément, parce qu'elle était